

CHÈQUE ★ ASSO 47

UN COUP DE POUCE POUR TON ACTIVITÉ !

Tu es au collège et boursier(e) ?

Tu souhaites pratiquer un sport ou une activité culturelle ?

Le Département te donne un coup de pouce avec le
Chèque Asso 47, d'une valeur de 50 €.

Inscription à partir du 5 septembre sur
www.lotetgaronne.fr/chequeasso

Direction de la citoyenneté, vie associative et sportive -
et de la Participation citoyenne - Service Vie associative et sportive
Hôtel du Département
47 922 Agen Cedex 9

05 53 69 41 37
vieasso@lotetgaronne.fr

www.lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest

PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PERMET
LA DÉCOUVERTE ET L'ÉCHANGE.
C'EST POURQUOI NOUS NOUS
ENGAGEONS POUR EN FAVORISER
L'ACCÈS.

Sophie Borderie
Présidente du Conseil départemental

Pour qui ?

Pour tous les élèves boursiers scolarisés en collège public, privé et maisons familiales et rurales (4^e et 3^e pour les MFR).

Pour quoi faire ?

- N'importe quelle discipline sportive ou de loisirs, dès lors qu'elle est pratiquée au sein d'un club, d'une association, d'une structure publique ou privée du département.
- L'activité artistique au choix (musique, danse, théâtre, arts du cirque, arts plastiques...) dispensée par les écoles de musique et de danse ou des structures culturelles et associatives (publiques ou privées) du département.

Quel montant ?

Le Chèque Asso 47, c'est un montant de 50€ (un seul chèque par demandeur).

Comment ça marche ?

C'est simple, deux possibilités :

- par format papier à l'aide du formulaire ci-contre : joindre les documents demandés et adresser l'ensemble à l'adresse indiquée.
- par format numérique sur www.lotetgaronne.fr/chequeasso



Le temps de vérifier ton dossier et le chèque asso sera directement envoyé à ta famille à partir du mois de novembre.



COUPON À DÉCOUPER ET RENVOYER

Hôtel du Département, Direction de la Citoyenneté, 47922 Agen Cedex 9

L'élève

Nom : _____ Prénom : _____
Nom du collège ou de la MFR : _____
Classe : _____ Âge : _____

La demande concerne :

- une activité sportive une activité artistique
 une activité de loisirs

Il s'agit d' :

- un renouvellement d'adhésion une nouvelle adhésion

Le représentant légal

Civilité Madame Monsieur
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse complète : _____

Commune : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Mail : _____

La structure d'accueil de la pratique sportive, culturelle et de loisirs

Nom : _____ Commune : _____

Pièces à joindre au formulaire

1. un justificatif de paiement nominatif (facture, reçu...) relatif à la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs pour l'année scolaire 2022/2023.
2. l'attestation de bourse de l'année scolaire en cours (2022/2023).

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auquel vous consentez. Elles sont uniquement destinées au service Vie citoyenne et associative du Département afin d'étudier l'éligibilité de la demande au dispositif Chèque Asso. Elles seront conservées un an à l'issue du dispositif et détruites. Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données (Loi informatique et Liberté modifiée et RGPD) vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification de limitation et d'opposition en vous adressant au délégué à la protection des données du Département, en justifiant de votre identité, à l'adresse mail suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr ou par courrier à son attention à Hôtel du Département 1633 av du Général Leclerc - 47922 Agen cedex.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle (3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex - www.cnil.fr).